

Interpellation citoyenne à la séance du conseil communal du 18 décembre 2017

Interpellation concernant le Hockey

Madame la bourgmestre, mesdames et messieurs du collège échevinal, mesdames et messieurs membres du conseil communal.

Je vous remercie de me permettre cette interpellation publique.

J'habite dans le bas du clos Cense du Sart depuis bientôt 7 ans.

Je viens devant vous en tant que citoyenne sans couleur politique, habitante de cette commune et riveraine du nouveau terrain de hockey. Je fais partie du Comité de quartier Poirier-Dieu, et vais essayer de représenter au mieux tous les riverains du Rix Hockey-Club.

Nous les riverains, nous rêvions de calme, de bons moments dans nos jardins. Rêve légitime quand on vit à la campagne.

D'autres rêvaient de hockey. Et vous les avez suivis. Depuis, la donne a changé pour nous.

L'objectif de cette interpellation est de vous expliquer notre quotidien, tout simplement.

Permettez-moi de vous expliquer à quel point notre qualité de vie a baissé depuis votre décision d'autoriser l'implantation d'un terrain de hockey dans une zone densément peuplée, à quelques dizaines de mètres de nos habitations.

Permettez-moi de vous raconter en détail les nuisances auxquelles nous sommes confrontés quasi TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE, nuisances que vous n'aviez pas ou peut-être que vous ne vouliez pas considérer en prenant cette décision d'implanter le hockey à cet endroit !

Je vais vous demander de vous mettre à notre place : imaginez un instant que vous habitez au bord d'un terrain de hockey :

Programme de début septembre à fin mai (avec interruption de 1 mois et demi entre novembre et janvier, trêve qui n'est souvent pas respectée jusqu'au bout) :

- Le mardi, jeudi et vendredi : entraînements de 17h-20h ;
- Le mercredi : Entraînements de 14h à 20h ;
- 3 soirs par semaine, on enchaîne avec des entraînements jusque 22h.
- TOUS les samedis (vous savez le WE, après une semaine éreintante où on a juste envie de se reposer, d'être au calme) début des matchs à 8h du matin – Souvent matchs non-stop de 8h à 19h : les coachs qui hurlent, les sifflets en plus de tout le reste ! Vous allez vous dire : mais ce n'est pas grave, il y a encore le dimanche pour être au calme... Oui mais non, puisque il y a des matchs tous les dimanches !

Ajoutez à cela : événements, matchs et parfois tournois pendant les jours fériés du printemps (Pâques, 1^{er} mai...)! Pas grave, nous n'avons qu'à aller fêter les fêtes de famille ailleurs là où il n'y a pas de terrain de hockey ! Régulièrement nous demandons de baisser la sono en pleine journée et parfois le soir ... troisième mi-temps oblige.

La saison se termine officiellement fin mai, mais les entraînements des adultes continuent toute l'année - 2 soirs par semaine. S'ajoutent les stages, toute la journée, pendant les congés scolaires. Et puis l'un ou l'autre joueur qui passe la barrière pour venir s'amuser à cogner la balle dans le fond du goal (même si le club l'interdit) !

Vous êtes-vous mis à notre place ?

Permettez-moi de vous rappeler les nuisances, bien spécifiques au hockey : vous les connaissez, nous vous en avons déjà fait part dans des courriers.

Elles sont de plusieurs ordres:

Nuisances sonores : Le hockey est un sport extrêmement BRUYANT : le bruit du contact stick – balle ; le bruit de la balle qui cogne dans le fond du goal en bois (merci, de la mousse a été installée mais il nous semble qu'elle est déjà fort abimée et que son rôle d'amortisseur n'est plus le même). Et vu que le terrain se trouve au point le plus bas du clos, ces nuisances sonores sont encore décuplées: c'est bien connu, le son monte!

Nuisances liées aux éclairages : certains d'entre nous n'ont plus besoin d'allumer les lumières dans leurs salons, chambres d'enfants etc, les spots tapent directement dans leurs habitations. On n'en demandait pas tant !

Problèmes de mobilité, manque de parking : je vous invite à vous poster rue du Tilleul, à l'entrée des Charmettes un samedi matin à partir de 7h30 et d'observer : ça se passe de tout commentaire : les gens se garent n'importe où, devant les garages, sur les trottoirs : certains joueurs de hockey ou celui qui le dépose ne semblent manifestement pas tenu de respecter le code de la route ! Les manœuvres incessantes sur le parking au sein des Charmettes est effrayant et dangereux ! Aucun respect face aux enfants qui côtoient le site (écoles de devoirs au Cerceau, les scouts... !).

Se posent d'autres problèmes de sécurité : le grillage qui entoure le terrain est tellement bas que des balles passent au-dessus: récemment une vitre d'une habitation voisine a été cassée ! C'est extrêmement inquiétant de se dire que n'importe quel promeneur ou enfant pourrait se retrouver touché par une balle de hockey !

Voilà l'état des lieux !

- Nous en avons très vite fait part lors de réunions régulières entre riverains (comité de quartier) et club, réunions auxquelles nous avons participé dans une approche constructive et respectueuse.
- Des actions conjointes club-riverains de sensibilisation aux problèmes de mobilité ont été menées.
- Nous vous avons adressé des courriers pour vous faire part de nos doléances auxquelles vous n'avez pas pris la peine de répondre!

Rien n'a été réglé ! Cette façon de faire de la politique communale, censée être la plus proche des citoyens, est révolue et extrêmement décevante !

Et c'est dans ce contexte, ou aucune mesure de la part de la commune n'a été ne fut-ce qu'envisagée pour réduire ces nuisances incessantes, que nous apprenons que le club de hockey a introduit une nouvelle demande d'urbanisme, soumise actuellement à enquête publique, pour élargir encore davantage ses activités :

Il s'agit d'une demande pour

- la construction d'un terrain d'échauffement
- installer une plaine de jeux !
- installer une terrasse et des gradins en béton à la place de la végétation existante

Donner votre feu vert à cette demande signifie que vous permettez encore un peu plus au club de hockey de s'imposer aux Charmettes, de perturber fortement l'équilibre d'un site convivial utilisé par les riverains ainsi qu'une multitude d'acteurs sociaux et sportifs !

En plus, cela

- empêchera à l'avenir tout passage entre le clos Cense du Sart et les Charmettes, servitude qui est quotidiennement empruntée par les enfants qui se rendent à l'école et par des promeneurs.
- augmentera encore davantage les nuisances sonores : le béton rejette le bruit, la végétation l'absorbe.

Pour nous riverains, cette demande est inacceptable et nous espérons que vous allez mettre un frein au développement des activités du hockey qui ne va faire qu'augmenter les nuisances déjà trop importantes à l'heure actuelle !

Au nom des riverains, je vous remercie pour votre écoute et ose croire en votre volonté de trouver des solutions structurelles avant tout nouveau développement du hockey sur le site des Charmettes !